



PAR COURRIEL

Québec, le 29 juillet 2020

Madame Carole Leclerc
Direction des mandats stratégiques et de l'habitation
carole.leclerc@mamh.gouv.qc.ca

**Objet : Projet de construction d'un tramway à Québec – Questions complémentaires du
29 juillet 2020**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions auxquelles nous souhaitons grandement recevoir des réponses d'ici le **31 juillet** prochain à 9 h compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, merci de bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.





1. Dans son étude d'impact, le RSTC explique que la croissance de la population de la Ville de Québec augmentera de 57000 personnes d'ici 2026. Selon le ministère, comment se répartit la croissance de la population dans la ville de Québec selon les différents quartiers de la ville? Quel serait l'impact d'une infrastructure comme le tramway sur la dynamique démographique de la Ville, de manière globale et selon ses différents secteurs/quartiers? Quel serait l'impact d'une infrastructure comme le tramway sur les populations plus défavorisées de la Ville de Québec selon leur localisation par rapport à cette infrastructure (accès à un nouveau mode de déplacement, accès à la propriété, autres...).
2. Dans son étude d'impact, le RSTC énonce que compte tenu de la croissance de la population, les besoins de déplacement augmenteront et onze nouvelles voies de circulation seront nécessaires.

De manière générale, comment le ministère évalue-t-il les besoins de déplacement en lien avec une croissance de la population? S'agit-il d'une extrapolation linéaire? Existe-t-il des moyens (aménagements urbains ou autres) de contenir les besoins de déplacement d'une population croissante? Si oui, lesquels et jusqu'à quel point ces moyens peuvent-ils influencer les besoins de déplacement?

Selon le ministère, la pandémie pourrait-elle infléchir la croissance démographique des villes du Québec en rendant plus attrayant le fait de s'installer à la campagne?

